

## **Annexe 51-31 du Livre V de la partie réglementaire de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie**

### ***Annexe à l'article R. 5132-69***

#### Historique :

Créé par : Arrêté n° 2022-2981/GNC du 21 décembre 2022 modifiant le livre V de la partie réglementaire de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie

JONC du 30 décembre 2022  
Page 1599

### **Liste des substances et préparations psychotropes**

#### **Première partie**

Cette partie comprend les substances ci-après énumérées ainsi que leurs sels et les préparations renfermant lesdites substances ou leurs sels.

#### ***Tableau III de la convention de Vienne***

- Amobarbital ;
- Buprénorphine ;
- Butalbital ;
- Cathine ;
- Cyclobarbital ;
- Flunitrazepam ;
- Glutéthimide ;
- Pentobarbital.

#### ***Tableau IV de la convention de Vienne***

- Allobarbital ;
- Alprazolam ;
- Aminorex ;
- Barbital ;
- Bromazépam ;
- Brotizolam ;
- Butobarbital ;
- Camazépam ;
- Chlordiazépoxyde ;
- Clobazam ;
- Clonazépam ;
- Clorazépate ;
- Clotiazépam ;
- Cloxazolam ;

- Délorazépam ;
- Diazépam ;
- Estazolam ;
- Ethchlorvynol ;
- Ethinamate ;
- Fencamfamine ;
- Fenproporex ;
- Fludiazépam ;
- Flurazépam ;
- Halazépam ;
- Haloxazolam ;
- Kétazolam ;
- Léfétamine ;
- Loflazépate d'éthyle ;
- Loprazolam ;
- Lorazépam ;
- Lormétazépam ;
- Mazindol ;
- Médazépam ;
- Méprobamate ;
- Mesocarbe
- Méthylphénobarbital ;
- Méthyprylone ;
- Midazolam ;
- Nimétazépam ;
- Nitrazépam ;
- Nordazépam ;
- Oxazépam ;
- Oxazolam ;
- Pémoline ;
- Phénazépam ;
- Phénobarbital ;
- Pinazépam ;
- Pipradrol ;
- Prazépam ;
- Propylhexédrine ;
- Secbutabarbital ;
- Témazépam ;
- Tétrazépam ;
- Triazolam ;
- Vinylbital ;
- Zolpidem.

## **Deuxième partie**

Cette partie comprend les préparations ci-après mentionnées :

- préparations autres qu'injectables renfermant de la benzphétamine ou ses sels ;
- préparations autres qu'injectables renfermant du méfénorex ou ses sels ;
- préparations injectables renfermant de l'acide gamma-hydroxybutyrique ou ses sels.

### ***Troisième partie***

Cette partie comprend les substances ci-après énumérées ainsi que leurs sels et les préparations renfermant lesdites substances ou leurs sels :

- zaléplone ;
- zopiclone ;
- butorphanol, à l'exception de ses préparations injectables.